

Tout Legal

PRIX: 25 FRANCS LE NUMERO

MARDI 13 OCTOBRE 1964

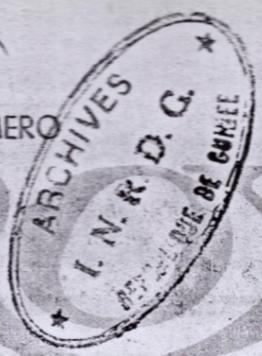
ANNEE N° 524

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, aspirations, et ses droits participent ensemble de nos activités.
A. Sékou Touré

Redaction - Administration Publicité
Adresse Télégraphique: Agutpres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE



SOMMAIRE

Pages 1 et 2
Les résolutions de la conférence des pays non-alignés
Page 3
Liste des élèves admis dans les classes de sep-
Page 4
Au Viet Nam, un lycée technique Sékou Touré.

La conférence des pays non-alignés a terminé ses travaux d'importantes résolutions ont été adoptées

Affermissement de la paix, lutte contre le colonialisme, coexistence pacifique et coopération économique

LA CONFERENCE des pays non-alignés a terminé ses travaux après avoir examiné les principaux problèmes de l'actualité, à savoir - l'affermissement de la paix et de la sécurité dans le monde; la politique de coexistence pacifique - la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme; le désarmement général, ainsi que le développement et la coopération économique.

Parmi les résolutions adoptées, nous publierons de larges extraits relatifs, à celles consacrées notamment à la politique d'apartheid, le colonialisme portugais, à la situation au Congo, ainsi qu'à la coexistence pacifique.

Pour mettre fin à la politique d'apartheid

«Les Chefs d'Etat ou de gouvernement déclarent que la discrimination raciale - et particulièrement sa manifestation la plus odieuse: l'apartheid - constitue une violation de la déclaration universelle des droits de l'homme et du principe de l'égalité des peuples.

«En conséquence, tous les gouvernements qui persistent encore dans la pratique de la discrimination raciale devraient être mis au banc de la société, jusqu'à ce qu'ils abandonnent leur politique injuste et inhumaine.

«En ce qui les concerne, les gouvernements et les peuples représentés à cette conférence ont décidé de ne plus tolérer la présence de la République Sud-africaine dans la communauté des nations.

«Tous les pays intéressés au maintien de la paix doivent en conséquence faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que les libertés fondamentales seront garanties au peuple d'Afrique du Sud.

La conférence lance un appel à tous les Etats, leur demandant

de boycotter tous les produits sud-africains et de s'interdire d'exporter des produits, particulièrement des armes, munitions, du pétrole et des minéraux, à destination de l'Afrique du Sud.

Elle demande à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait de rompre leurs relations diplomatiques, consulaires avec l'Afrique du Sud.

Elle demande également aux gouvernements représentés à cette conférence d'interdire aux avions et aux vaisseaux se dirigeant vers l'Afrique du Sud ou venant de ce pays, de survoler leur territoire ou d'utiliser leurs ports ou aéroports, d'interdire tout trafic routier ou ferroviaire avec l'Afrique du Sud.

La conférence exige la remise en liberté de toutes les personnes emprisonnées, internées ou soumises à des restrictions dans leur liberté de mouvement, en raison de leur opposition à la politique d'apartheid.

Elle invite enfin tous les pays à accorder leur appui au bureau spécial créé par l'Organisation de l'Unité Africaine en vue de l'application des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le problème congolais

Préoccupés par la situation qui se détériore au Congo, les pays participants appuient tous les efforts de l'OUA pour ramener la paix et l'harmonie dans ce pays.

La conférence prie instamment la Commission spéciale de l'OUA de n'épargner aucun effort en vue d'aboutir à la réconciliation nationale au Congo

et en vue d'éliminer la tension qui existe entre ce pays et ses voisins: le Congo-Brazzaville et le Burundi.

Elle lance un appel au gouvernement de Léopoldville et les nationalistes pour qu'ils cessent les combats et recherchent une solution permettant la réconciliation nationale et le rétablissement de l'ordre et de la paix.

Elle adresse un appel pressant à toutes les puissances qui s'immiscent actuellement dans les Affaires intérieures de la République Démocratique du Congo et particulièrement les puissances qui accordent leur aide militaire à ce pays, de mettre fin à cette ingérence qui porte atteinte aux intérêts et à la souveraineté du peuple congolais et constitue une menace pour les Etats voisins.

(Suite page 2)

Enquête "HOROYA" ALIMAG

Dans le cadre de nos enquêtes périodiques, nous allons vous présenter l'Entreprise nationale d'alimentation générale qui a un rôle très important à jouer dans la production nationale, notamment dans le domaine de la nutrition.

Placée sous la tutelle du Ministère du Commerce, Alimag est chargée en particulier de contribuer à l'exécution de nos plans de développement économique concernant l'importation, l'achat à la production, et la vente des biens de consommation alimentaire.

L'entreprise nationale d'alimentation générale veille à la bonne qualité, au stockage et à la bonne conservation des denrées alimentaires.

Elle est par ailleurs chargée: a) d'importer des articles de consommation alimentaire nécessaires aux besoins de la population dans les meilleures conditions de prix et de qualité.

b) de négocier et de conclure conformément à nos programmes d'importation avec les fournisseurs des contrats d'achat.

c) de vendre ces articles en gros et demi-gros aux organismes publics ou privés et aux commerçants particuliers autorisés à en assurer la distribution sur le marché intérieur.

d) d'organiser la commercialisation sur le territoire national des denrées alimentaires, produites dans le pays.

(A suivre)

L'ALPHABET guinéen

Les voyelles simples

a Français: banane
Pular: banaana (la banane)
Manikakâ: bala (le balafon)
Sosokhui: Iaaba (l'aigrette)
Kisie: kalama (louche en bois)
Kpèlèwo: kale (le serpent)
Lomagoi: balai (le bracelet)

e Français: bébé
Pular: kerî (daba)
Manikakâ: tele (le soleil)
Sosokhui: boti (la pirogue)
Kisie: perie (la jambe)
Kpèlèo: hele (éléphant)
Lomagoi: betei (lit)

è Français: lèvres-laine
Pular: pèpu (la pipe)
Manikakâ: kèlè (la guerre)
Sosokhui: finè (le couteau)
Kisie: sèbô (le papier)
Kpèlèo: pèlè (la case)
Lomagoi: gbavèlè (grand chapeau en raphia)

i Français: lit
Pular: tati (trois (3))
Manikakâ: ti (la paille)
Sosokhui: nini (le parapluie)
Kisie: bilio (la route)
Kpèlèo: kile (arc)
Lomagoi: falii caïman

o Français: pot; dos; paupière; eau
Pular: oto (auto)
Manikakâ: bolo (la main)
Sosokhui: koko (coco)
Kisie: kollo (le kolatier ou la kola)
Kpèlèo: kolo (la sandale)
Lomagoi: sokei (la pintade)

ö Français: port; dot
Pular: port
Manikakâ: kö (le dos)
Sosokhui: kö
Kisie: bërö (le sac) kollo (le cœur)
Kpèlèo: kö
Lomagoi: kö

u Français: doux; poule
Pular: buudi (papaye)
Manikakâ: muru (couteau)
Sosokhui: butu (matelas)
Kisie: pusuo (la termitière)
Kpèlèo: tulu (le cor)
Lomagoi: duullii (le feu) gulii (arbre)

ü Français: futur; dur
Pular: dur
Manikakâ: müyu (le couteau)
Sosokhui: müyu
Kisie: müyu
Kpèlèo: müyu
Lomagoi: müyu

(A suivre)

La Guinée... l'Afrique... le monde...

La conférence des pays non-alignés des sanctions à l'encontre du Portugal

(Suite de la première page)

La résolution consacrée au colonialisme portugais est identique à celle, relative à l'Afrique du Sud.

La conférence proclame sa détermination d'aider les peuples d'Angola, du Mozambique, de la Guinée dite portugaise, et des autres colonies portugaises à recouvrer leur liberté.

Elle condamne le gouvernement de Lisbonne pour son refus de reconnaître aux peuples de ces territoires leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance en confirmant avec la charte de l'ONU, et pour son refus d'appliquer la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux.

Elle estime qu'il convient

d'appuyer le gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil et les mouvements nationaux en lutte pour l'indépendance des colonies portugaises et d'aider le bureau spécial créé par l'OUA, en ce qui concerne l'application de sanctions du Portugal.

La conférence demande notamment aux pays participants d'accorder tout appui matériel, financier et militaire nécessaire aux combattants de la liberté dans les territoires sous domination coloniale portugaise.

Elle demande à tous les Etats participants de rompre les relations diplomatiques et consulaires et de prendre des mesures effectives pour suspendre toutes relations commerciales et économiques avec le Portugal.

La coexistence pacifique

Les Chefs d'Etat ou de gouvernement proclament solennellement les principes fondamentaux suivants de la coexistence pacifique :

- **Le droit à l'indépendance** - qui est un droit inaliénable, doit être reconnu immédiatement et sans conditions comme appartenant à tous les peuples, conformément à la charte et aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU.

- **Le droit à l'auto-détermination** - qui est un droit inaliénable doit être reconnu, comme appartenant à tous les peuples.

- **La Coexistence pacifique** entre les Etats à système politiques et sociaux différents est à la fois possible et nécessaire.

- **L'égalité souveraine** des Etats doit être reconnue et respectée. Elle comporte le droit de tous les peuples à la libre exploitation de leurs ressources naturelles.

- **Les Etats doivent s'abstenir de tout usage de la menace ou de la force dirigée contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des autres Etats.** Toute situation découlant de la menace ou de l'usage de la force ne sera pas reconnue, et en particulier les frontières établies des Etats seront inviolables.

- **Tous les Etats respecteront les libertés et les droits fondamentaux de la personne humaine ainsi que l'égalité de toutes les nations et de toutes les races.**

- **Tous les conflits internationaux**

Taxi spacial

Le vaisseau cosmique soviétique « Voskhod » transportant trois personnels a été placé en orbite lundi matin à 10 h. 30 (heure de Moscou).

Le premier taxi de l'espace qui effectue sa révolution autour de la terre en 90 minutes 1/10 évolue à 178 km de notre planète au moins et à 409 km au plus.

SPORTS... SPORTS... SPORTS

(Suite de la page 4)

Les 18^e Jeux Olympiques se sont ouverts samedi 10 octobre dans la capitale japonaise. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Daiga Yasuawa, président du comité d'organisation, a tout d'abord évoqué la mémoire du fondateur des Jeux Olympiques modernes, le baron Pierre de Coubertin et rappelé son immense dévouement à la cause de l'olympisme.

« Les jeux olympiques de Tokyo, a-t-il dit, avec une participation encore jamais atteinte dans l'histoire des jeux, sont les premiers à avoir lieu sur le sol d'Asie. S'adressant ensuite aux participants, il a ajouté : « Mon désir fervent est que chacun de vous fasse preuve de la plus grande sportivité, afin que l'esprit olympique demeure dans son intégrité ».

M. Avery Brundage, président du Comité Olympique international, a pris ensuite la parole et a rappelé que le mouvement olympique groupe maintenant 118 comités nationaux.

Déjà dimanche, après les cérémonies d'ouverture de samedi 10 octobre, les compétitions ont commencé dans onze des 20 sports inscrits au programme de ces olympiades. Les premières épreuves d'athlétisme, sport roi aux jeux ne seront pas disputées avant mercredi prochain.

Mais déjà on peut établir ainsi les pronostics dans les principales épreuves.

Les XVIII^e Jeux olympiques se sont ouverts samedi 10 octobre à Tokyo

ATHLETISME

En natation, les Américains semblent devoir dominer et pourraient s'adjuger quinze des vingt deux médailles d'or en jeu dans cette discipline. Même les Australiens, leurs rivaux traditionnels ne paraissent pas devoir leur opposer une grande résistance.

Paradoxalement, les premières places dans le 100 m hommes et le 100 m dames, le plus prestigieuses épreuves de la natation, pourraient échapper aux Etats-Unis. Dans les 100 m, le Français Alain Goutvaux a établi cette année un nouveau record du monde en 52"9/10, s'imposant ainsi comme favori indiscutable. L'Ecossais Bobby, recordman du monde du 110 yards, doit être son rival le plus redoutable puis légèrement en retrait l'Américain Ilman qui a réalisé moins de 5 secondes sur la distance.

Dans le 100 m dames, l'Australienne Dawn Fraser (27 ans) paraît être en mesure de remporter une troisième médaille d'or après avoir gagné l'épreuve à Melbourne puis à Rome.

Dans le 100 m dos, épreuve où doit s'aligner la Française Christine Caron (1'3"6/10) et la record-

woman du monde Dueneil (1'37"5/10), les Britanniques Linda Rove, Jill Norfol et Sylvia Lewis peuvent se manifester honorablement.

Dans les cinq épreuves de relais, la supériorité des Américains doit leur valoir la victoire.

FOOTBALL

Les grands favoris de la compétition sont les Yougoslaves qui ont disputé toutes les finales du tournoi olympique depuis la deuxième guerre mondiale. La Hongrie, l'Argentine, le Brésil et l'Allemagne qui a éliminé l'Union Soviétique dans le tour éliminatoire, seront les adversaires redoutables.

BOXE

Les soviétiques qui alignent cinq champions d'Europe dans leur représentation, doivent s'adjuger au moins 4 médailles d'or. Les Américains peuvent cependant leur opposer une vive résistance. **B. Abou**

A propos des Arts et Culture

Par El Hadj CAMARA MOHAMMED BABA

LA quinzaine artistique passée à Conakry, nous a une fois de plus permis d'avoir beaucoup d'admiration et de promesses pour l'art et la culture africains, que notre génération risquait ne pas connaître, si elle n'avait pris conscience d'elle même après sa libération du joug colonial.

En effet, notre jeunesse a su nous montrer d'une manière élogieuse que son souci est celui de chercher tous les jours davantage à perfectionner l'art africain après sa disparition brutale causée par les colonisateurs.

Nous savons que les puissances colonisatrices, les détracteurs de la race noire, disaient que jamais nous n'avons eu un art propre. Pour une raison de pillage de nos biens, le commerce de notre chair, l'exploitation outrancière de notre main-d'œuvre à bon marché, pendant des siècles, une poignée de négriers et leurs descendants, ont fait de la race noire, la seule race sauvage et anthropophage, inférieure aux autres races de la terre, ravalée au rang le plus bas.

Mais grâce à Dieu, une poignée d'hommes de notre génération a refusé courageusement d'accepter cette notion gratuite, basée sur des affirmations restées sans preuve. L'histoire

prouve tous les jours qu'elle a eu raison.

Avec une foule d'exemples à l'appui, on conviendra sans doute, que puisés dans sa littérature orale de divers genres, dans sa science et sa technique, dans les sports et les arts, nous avons prouvé que notre race a possédé un art, une culture, une civilisation jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, aussi brillants que ceux des autres races. Le mensonge accusant la race noire d'infériorité, qui à force de répétitions devint et resta vérité pendant longtemps, n'a pas seulement porté un coup terrible à la race noire, mais à l'humanité entière. Aujourd'hui, ce mensonge inculqué par des misérables colonialistes, éclate partout, dans les écoles, dans les universités, dans toutes les activités mondiales.

Aujourd'hui on ne se pose plus la question inquiétante de savoir si la prétendue infériorité de la race noire n'a pas eu pour résultat, de masquer aux hommes, le vrai sens du monde.

La race noire a des forces créatrices en réserve, qu'elle put et veut exploiter à la fois pour son propre bénéfice et pour contribuer à la civilisation du monde. Mais comme l'a déclaré notre grand leader le Secrétaire général du P.D.G., le Président

Ahmed Sékou Touré, cela ne pouvait se faire sans que nous soyons libérés de la peur, libérés de l'oppression, libérés de la domination coloniale. Aujourd'hui nous pouvons crier que nous le sommes.

L'émancipation de la race noire est en marche. Nous la réaliserons dans la révolution par notre culture, par notre art à nous. Ce ne sont pas les Européens qui nous ont enseignés l'art. Bien au contraire, ils ont fait chez nous et continuent à tout faire encore dans d'autres terres africaines, pour freiner le développement artistique dans nos pays.

Nous avons prouvé que l'art noir existe, et il a pour caractère essentiel cet élément fondamental de la vie, cette loi qui régit tout l'univers : le mouvement. Cet élément, on le trouve comme fondamental dans toutes les formes de notre art, quelque soit le point de terre où le hasard a fait éclore notre œuf. C'est ce qui fait les merveilles de nos ballets, de notre folklore, que nos jeunes ont su si brillamment démontrer au cours de cette quinzaine artistique et culturelle, avec un esprit sain, dans un corps sain.

Lorsque le Secrétaire général du P.D.G., lors de la clôture des compétitions artistiques et cul-

turelles de la saison 1964, il y a quelques jours, parla du mécontentement de ceux d'entre nous qui étaient contre l'interdiction de toute musique étrangère à l'Afrique, sur les antennes de notre radiodiffusion en 1959, nous reconnaissons aussitôt notre cas. C'est exact, nous étions de ces mécontents. En effet, en toute sincérité, ne nous laissons pas transporter à des mirages lointains, lorsque nous passions sur nos phonographes et ensuite sur nos électrophones, les disques de Tino Rossi, Georges Guétary, Charles Trenet, pour ne citer que ceux-là ?

Que d'illusions nous nous sommes faites en ce temps passé, alors que les Kandia, Manina, Kélétié, Kadé Diara, parmi tant d'autres qu'on nous présentait comme « des griots » farfelus demeuraient inconnus, même minimisés, sans considération aucune.

Aujourd'hui qui n'a pas l'envie irrésistible de se lancer sur une piste de danse, quand il entend sur les antennes de Radio, les créations guinéennes telles que Kébendo, la Guinée-Moussouri, Sounbouyaya, J.R.D.A. et tant d'autres enregistrements pleins de rythmes poétiques, de douceur, de charme et d'originalité ? Aucun !

La vie dans la Nation

La liste des élève définitivement admis à l'examen de passage en septième année Session 1964

Télimélé

1. Baldé Alpha Mamadou, M'Balialia ;
2. Néné Amy, M'Balialia ;
3. Diallo Alpha Souleymane, Yimbéring ;
4. Chérif Haïdara Ibrahima-II, Dramé Oumar ;
5. Sylla Samba Ponkin, M'Balialia ;
6. Amadou Lamarana, Dramé Oumar ;
7. Diallo Mody Oumar Pathé, Yimbéring ;
8. Chérif Haïdara Ibrahima-I, Dramé Oumar ;
9. Oumarou Diallo, Dramé Oumar ;
10. Barry Bakary, M'Balialia ;
11. Touré Caba, Dramé Oumar ;
12. Dioubaté Moussa, Dramé Oumar ;
13. Bah Boubacar-III, Dramé Oumar ;
14. Kouvaté Mamy, Sogoroyah ;
15. Ouigo Guilavogui, Dramé Oumar ;
16. Oumar Séidy Barry, Dramé Oumar ;
17. Diallo Abdoul Rahimy, Missira ;
18. Sakho Anaclet, Dramé Oumar ;
19. Baldé Mamadou, M'Balialia ;
20. Kourouma Fomba, M'Balialia ;
21. Momo Camara, Dramé Oumar ;
22. Bah Boubacar-II, Dramé Oumar ;
23. Doumbouya Mamadou Awa, Yimbéring ;
24. Sampil Aïssata, Dramé Oumar ;
25. Mamadou Coumbassa, Dramé Oumar ;
26. Bah Mamadou, Yimbéring ;
27. Fatoumata Diané, Dramé Oumar ;
28. Délaour Janne, Dramé Oumar ;
29. Handana Baldé, Dramé Oumar ;
30. Diallo Tala, Yimbéring ;
31. Yaqouba Baldé, Dramé Oumar ;
32. Baldé Kadiatou, M'Balialia ;
33. Bah Amadou, Yimbéring ;
34. Diawo Abdoul Gouddoussy, Dramé Oumar ;
35. Fofana Fatoumata Binta, Dramé Oumar ;
36. Baldé Amadou Oury, M'Balialia ;
37. Diallo Fatoumata Diaraye, M'Balialia ;
38. Doumbouya Mamadou, Dramé Oumar ;
39. Bah Alsény, M'Balialia ;
40. Bah Gassimou-II, Yimbéring ;
41. Diallo Abdoulaye, Dramé Oumar ;
42. Kouvaté Sélysory, M'Balialia ;
43. Diallo Bobo, Dramé Oumar ;
44. Fofana Aïssata, Dramé Oumar ;
45. Baldé Yéro Diouldé, M'Balialia ;
46. Alhousainy Bah, Dramé Oumar ;
47. Abdoul Karim Baldé, Dramé Oumar ;
48. Alpha Mamaou Diallo, Dramé Oumar ;

49. Bah Mamadou Mouctar, Dramé Oumar ;
50. Baldé Boubacar, M'Balialia ;
51. Délaour Berthe, Dramé Oumar ;
52. Keïta Mamma, M'Balialia ;
53. Keïta Mamadou Moussa, M'Balialia ;
54. Keïta Ibrahima, Dramé Oumar ;
55. Mohamed Ali Alphonse Héla, Dramé Oumar ;
56. Diallo Oumarou Sodo, Yimbéring ;
57. Bah Thierno Souleymane, Yimbéring ;
58. Diallo Amadou Oury, Dramé Oumar ;
59. Sow Mamadou Moussa, Dramé Oumar ;
60. Sylla Aïssata, Dramé Oumar ;
61. Diallo Boubacar Sidy, Dramé Oumar ;
62. Bah Souleymane, Dramé Oumar ;
63. Diallo Amadou Yombo, Dramé Oumar ;
64. Diallo Alfa Ibrahima-I, Dramé Oumar ;
65. Camara Bacar, Yimbéring ;
66. Bah Boubacar-I, Dramé Oumar ;
67. Baldé Souleymane, Dramé Oumar ;
68. Kouvaté Mamadou Laho, M'Balialia ;
69. Ba Maâdiou, Yimbéring ;
70. Barry Mamadou Diouldé, Dramé Oumar ;
71. Touho Jean, Dramé Oumar ;
72. Diallo Ousmani, M'Balialia ;
73. Keïta Boubacar Sidiki, M'Balialia ;
74. Barry Mamadou Dian, Sogoroyah ;
75. Aïssatou Lama Baldé, Dramé Oumar ;
76. Diallo Alfa Ibrahima-II, Dramé Oumar ;
77. Soumah Lamine, Sogolon ;
78. Baldé Amadou Douga, Dramé Oumar ;
79. Baldé Mamadou Aliou, Dramé Oumar ;
80. Bangoura Alsény, Dramé Oumar ;
81. Barry Alfa Oumar-III, Dramé Oumar ;
82. Keïta Malon, Dramé Oumar ;
83. Sow Alfa Mamadou Yaya, Dramé Oumar ;
84. Diallo Pété, Dramé Oumar ;
85. Diallo Diénabou, Dramé Oumar ;
86. Kanté Bocar Sidy, Missira ;
87. Barry Bi'lo, Dramé Oumar ;
88. Bah Gassimou-I, Yimbéring ;
89. Barry Issa Baillo Sogoroyah ;
90. Bah Thierno Oury, Dramé Oumar ;
91. Barry Baddiko, Dramé Oumar ;
92. Diallo Mamadou Laho, Dramé Oumar ;
93. Sylla Alfa Souleymane, Yimbéring ;
94. Baldé Mamadou Kadia, Dramé Oumar ;
95. Barry Amadou Diouldé, Sogoroyah ;
96. Yaya Sambou, Dramé Oumar ;
97. Yansané Néné, M'Balialia ;
98. Barry Mamadou Diariou, Sogoroyah ;
99. Diallo Oumou, Dramé Oumar ;

100. Baldé Alassana, Dramé Oumar ;
101. Baldé Ibrahima, Dramé Oumar ;
102. Bah Thierno Moussa, M'Balialia ;
103. Condé Koumbafing, Dramé Oumar ;
104. Baldé Mamadou Diouldé, Dramé Oumar ;
105. Bah Thierno Amadou, Dramé Oumar ;
106. Barry Ibrahima Sory, Dramé Oumar ;
107. Barry Laouratou, Dramé Oumar ;
108. Bangoura Alfa, Sogolon ;
109. Diallo Abdoulaye, Missira ;
110. Baldé Abdoulaye, Dramé Oumar ;
111. Diawo Mamadou Saliou, Yimbéring ;
112. Dieng Aye Bobo, Dramé Oumar ;
113. Baldé Alfa Mamadou, M'Balialia ;
114. Seck Amadou, M'Balialia ;
115. Camara Sory, Dramé Oumar ;
116. Bah Maâdiou, Dramé Oumar ;
117. Bah Oumarou, Dramé Oumar ;

Gaoual

1. Sylla Fatoumata, Gaoual ;
2. Condé Cheik, Gaoual ;
3. Gbéhara Yoyo, Sinthiourou ;
4. Keïta Toumany, Gaoual ;
5. Sawané Mamadou, Touba ;
6. Diallo Saïdou, Gaoual ;
7. Touré Lamine, Sinthiourou ;
8. Camara Manga, Sinthiourou ;
9. Diaby Mamadou Lamine, Touba ;
10. Diaby N'Taye, Sinthiourou ;
11. Diallo Hassanatou, Gaoual ;
12. Camara Kanfory, Gaoual ;
13. N'Diaye Soriba, Sinthiourou ;
14. Barry Oumou, Gaoual ;
15. Mané Mohamed, Gaoual ;
16. Cissé Abdoulaye, Sinthiourou ;
17. Diallo Mamadou Lamine, Kakori ;
18. Sakho Fodé, Sinthiourou ;
19. Konaté Barsaidou, Sinthiourou ;
20. Diallo Ousmany, Sinthiourou ;
21. Diallo Mouctar, Gaoual ;
22. Kaba Mamadou, Gaoual ;
23. Diallo Alfa Bayo, Touba ;
24. Diaby Sankoum, Sinthiourou ;
25. Camara Guéladjo, Guiléddji ;
26. Diallo Fatoumata Binta, Kakori ;
27. Turpin Sidiki, Gaoual ;
28. Camara Ibrahima Saliou, Sinthiourou ;
29. Diallo Lamarana, Kakori ;
30. Diakité Mamadou, Gaoual ;
31. Barry Binta, Gaoual ;
32. Diallo Mamadou Oury, Guiléddji ;
33. Gassama Bafodé, Sinthiourou ;
34. Guirassy Mamadou, Sinthiourou ;

35. Kourouma Mariama, Gaoual ;
36. Sylla Salifou, Gaoual ;
37. Camara Fissa, Sinthiourou ;
38. Diallo Mamadou Sidi, Kakori ;
39. Diallo Thierno Mamadou, Kakori ;
40. Foinké Mamadou, Kakori ;
41. Fofana Karamaba, Guiléddji ;
42. Bass Karamady, Sinthiourou ;
43. Camara Amadou-I, Sinthiourou ;
44. Condé Fanta, Gaoual ;
45. Diallo Adama Hawa, Gaoual ;
46. Millimono Fara, Sinthiourou ;
47. Diaby Khady, Touba ;
48. Diallo Oumou Hawa, Kakori ;
49. Kaba Soba, N° PV 99 ;
50. Baldé Mamadou Malado, N° PV 7 ;
51. Donatien Ahmadou Kanté, N° PV 2 ;
52. Sylla Sadio, N° PV 173 ;
53. Seydi Ibrahima, N° PV 163 ;
54. Diawo Souleymane, N° PV 72 ;
55. Camara Yarie, N° PV 42 ;
56. Camara Mohamed, N° PV 35 ;
57. Boiro Ousmane, N° PV 22 ;

KOUNDARA

1. Camara Samandé Cyrille, N° PV 39 ;
2. Diallo Saliou, N° PV 47 ;
3. Tagorli Eusèbe, N° PV 174 ;
4. Dabo Kandioura, N° PV 47 ;
5. Camara Amadou I, Sinthiourou ;
6. Condé Fanta, Gaoual ;
7. Diallo Adama Hawa, Gaoual ;
8. Fadiga Khadiatou, Gaoual ;
9. Millimono Fara, Sinthiourou ;
10. Diaby Khady, Touba ;
11. Boiro Ismaila, N° PV 19 ;
12. Diallo Algassimou, N° PV 53 ;
13. EL Hadji Simakan, N° PV 75 ;
14. Savané Banibo, N° PV 160 ;
15. Diallo Mamadou, N° PV 62 ;
16. Camara Fanta, N° PV 33 ;
17. Camara Moussa (CL), N° PV 200 ;
18. Guilavogui Pépé, N° PV 92 ;
19. Bouna Tati, N° PV 72 ;
20. Mané Mamadou Samba, N° PV 120 ;
21. Elisabeth Savané, N° PV 76 ;
22. Aso'wagbo Agtida, N° PV 1 ;
23. Tiano dit Honoré, N° PV 187 ;
24. Camara Dounia Ernest, PV 32 ;
25. Foinké Madjoula, N° PV 86 ;
26. Diallo Ibrahima, N° PV 87 ;
27. Diawo Asmaou, PV 52 ;
28. Boiro Ibrahima, PV 17 ;
29. Boiro Aliou, PV 15 ;

30. Diawara Madjoula, PV 75 ;
31. Boiro Mamadou Saliou, PV 20 ;
32. Boumbaly Yakéa, PV 24 ;
33. Diallo Mamadou Alpha, PV 61 ;
34. Lona Grégoire, PV 115 ;
35. Sara Honoré, PV 157 ;
36. Tiala Paul, PV 186 ;
37. Sidibé Moussa, PV 163 ;
38. Barry Mamadou, PV 10 ;
39. Fatiene Jacques, PV 32 ;
40. Sara Martin (CL), PV 208 ;
41. Sylla Ali, PV 129 ;
42. Fatou Boiro, PV 83 ;
43. Bassekou Guirassy, PV 13 ;
44. Diallo Massana, PV 57 ;
45. Camara Makalé, PV 34 ;
46. Eudéga François, PV 79 ;
47. Tama Benoît (CL), 209 ;
48. Diallo Moctard, PV 65 ;
49. Camara Aïssata, PV 30 ;
50. Diallo Boussouriou, PV 55 ;
51. Diallo Kadiatou, PV 60 ;
52. Sow Maïmouna, PV 169 ;
53. Dembélé Siriman, PV 48 ;
54. Bangoura Soriba, PV 8 ;
55. Boiro Moussa, PV 21 ;
56. Camara Oury Kindi, PV 38 ;
57. Diallo Bakary, PV 54 ;
58. Foinké Aïssatou, PV 85 ;
59. Toma Thomas, PV 179 ;

Nécrologie

Le comité directeur de la section de Sagallé (Fédération de Labé) a le regret d'annoncer le décès de Mme Diallo Aminatou membre du comité spécial de la JRDA de la section survenu à son domicile à Goubéra dans la nuit du mercredi 30 septembre 1964.

Le comité directeur au nom des militants et militantes de la section de Sagallé, adresse à la famille éplorée ses condoléances attristées.

La Paillette Restaurant Bar - Dancing

La Direction de la « Paillette » est heureuse d'annoncer à son aimable clientèle qu'à partir du 2 Octobre, les dimanches et jours fériés, vous pouvez venir à ses apéritifs dansants, animés par la nouvelle formation de l'orchestre CAMARA.

Venez nombreux dans l'unique cadre de son jardin de 18 h. à 20 h. En semaine musique ambiante. A partir de 20 h, vous pourrez apprécier son restaurant et sa nouvelle formule.

Quant à son bar climatisé vous pourrez apprécier son nouveau cadre typique tous les jours sauf le lundi, de 18 h. à l'aube.

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe Quotidien du Parti Démocratique de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975 BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE 3-34-32

Les jeunes guinéens en U. R. S. S.

« Nous étions accueillis à bras ouverts » a déclaré M. Kouyaté N'Faly

Une délégation de la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine dirigée par M. Kouyaté N'Faly, membre du Conseil National de la J.R.D.A. a entrepris un voyage à travers l'URSS sur l'invitation du comité des organisations de jeunesse de l'URSS.

Nous publions à l'intention des lecteurs, une déclaration au correspondant de l'AP.N. :

« Nous nous sommes rendus compte que la jeunesse soviétique participe activement au développement de l'industrie et de l'agriculture, a dit M. Kouyaté N'Faly. Dans le domaine de la culture, des arts, des sports, les jeunes soviétiques ont marqué de grands progrès, nous nous sommes rendus compte à Moscou, Léninegrad, à Zaporozjé en Ukraine, à Zaporozjé, nous étions surtout frappés par la Centrale hydroélectrique Lénine et par l'Usine métallurgique « Zaporozjstal. » Nous nous sommes intéressés à l'activité de l'organisation du Komsomol (Jeunesse Communistes de l'URSS), au progrès technique, au fonctionnement des secteurs de la production parrainés par le Komsomol.

- Qu'avez-vous tiré d'instructif de l'expérience des organisations du Komsomol de l'URSS ?

- Beaucoup de choses, répond M. Kouyaté N'Faly, nous considérons comme utile le principe de l'éducation professionnelle de la jeunesse. L'expérience de la participation de la jeunesse, du

Komsomol au développement de l'industrie et de l'agriculture, dans des secteurs les plus difficiles nous est particulièrement importante, car cela nous permettra de résoudre avec succès des problèmes actuels et à venir dans le domaine de l'économie, et de l'agriculture.

Nous sommes satisfaits de notre voyage, a déclaré le chef de la délégation guinéenne. Partout, nous étions accueillis à bras ouverts. Un accueil pareil, une telle expression des sentiments amicaux n'ont pas été inattendus. Les jeunes spécialistes soviétiques ont travaillé avec les jeunes guinéens dans les chantiers de l'Institut Polytechnique, d'un hôtel, d'un stade et d'autres entreprises. Ayant visité votre pays, nous nous sommes rendus compte, une fois de plus, d'une coopération grandissante entre les jeunes de l'URSS et de la République de Guinée. (APN)

Mouvement de personnalités

Le Dr. Diallo Alpha Amadou, secrétaire d'Etat à l'Information et au Tourisme, et son épouse ont quitté Conakry ce matin à 8 heures pour Bucarest par la C.S.A.

Le Dr. Diallo Alpha Amadou se rend en Roumanie sur invitation du Comité d'Etat pour l'Art et la Culture ainsi que de l'Institut roumain pour les Relations culturelles avec l'Etranger.

La Guinée honorée au Nord Viet Nam

Lycée Technique Secondaire

SEKOU TOURE à Nam Dinh

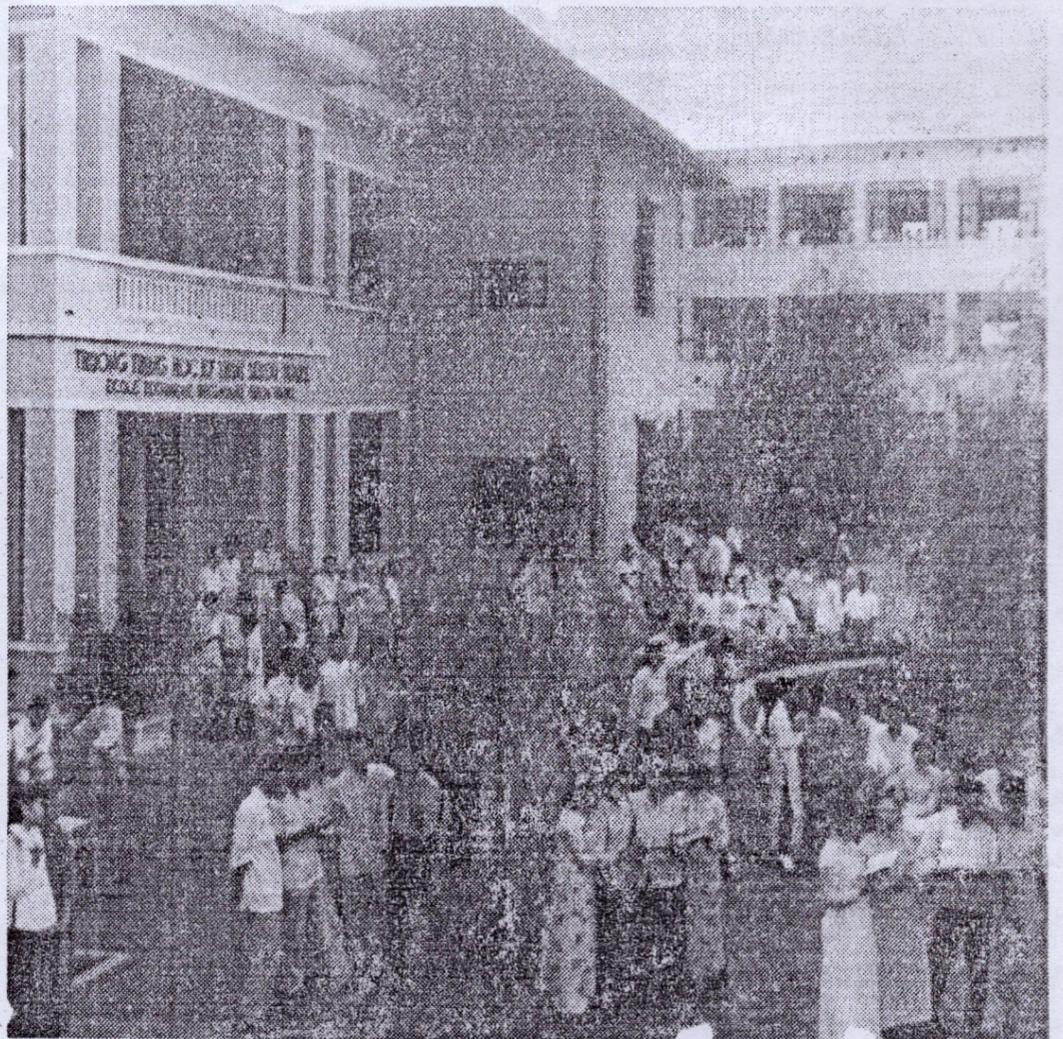
Dans une lettre de Hanoï, adressée au Chef de l'Etat, nous avons le plaisir de relever et de publier le passage ci-dessous :

« Je voudrais vous informer, que, dans le but de resserrer l'amitié entre les peuples du Viet-Nam et de Guinée, et répondant au vœu des professeurs et élèves de l'école technique

Secrétaire général du P.D.G., S.E. Ahmed Sékou Touré, jouit d'un prestige qui dépasse les limites du territoire national. N'en déplaise aux fomenteurs de complots, aux mécontents impénitents le Président Ahmed Sékou Touré, à juste titre, a marqué de son sceau indélébile, l'histoire de la République de

ple, est près de son peuple, vit pour son peuple. Honorer son nom, c'est honorer la Guinée, c'est reconnaître à ce petit Etat africain, la place de choix qui lui revient dans la page dorée de l'histoire africaine.

Que la République Démocratique du Viet-Nam et son Chef



secondaire de Nam Dinh, le gouvernement de la République Démocratique du Viet-Nam a pris la décision de lui donner le nom d'Ecole Technique Secondaire Sékou Touré. J'espère que vous êtes favorable à notre décision. »

Prix Lénine de la paix en 1961, l'Homme du 28 Septembre, le

Guinée. Son action dynamique et révolutionnaire, sa haute clairvoyance et sa parfaite connaissance de nos problèmes intérieurs, africains et internationaux, en font un des Chefs d'Etat des plus écoutés d'Afrique. Ce n'est pas éloges à lui rendre que de le situer parmi les plus dignes fils de notre continent. S.E. Ahmed Sékou Touré, fils du peu-

d'Etat, le Président Ho Chi Minh, honorent le peuple de Guinée, par le biais de son leader, le Président Ahmed Sékou Touré, est un acte qui s'insère intimement dans la fraternité compréhension et la fraternité des peuples du Viet-Nam et de Guinée, deux peuples engagés avec la même détermination dans la lutte contre toutes les formes d'asservissement et d'exploitation des peuples.

En acceptant par ailleurs, de se rendre en visite fraternelle d'Etat en Guinée, le Président Ho Chi Minh, marque ainsi la confiance et l'estime qu'il porte à notre peuple.

Pour sa part, le peuple de Guinée s'apprête à accueillir avec toute la solennité et l'ampleur qui caractérisent l'estime et l'admiration qu'il porte à l'Homme de Dien Bien Phu, à l'Homme du Viet-Nam.

Il nous plaît de rappeler qu'en mars 1964, le Lycée Technique de Kankan avait été baptisée Lycée Technique Ho Chi Minh par le Président Ahmed Sékou Touré, en présence d'une délégation gouvernementale de la République Démocratique du Viet-Nam et du Président Ahmed Ben Bella.

(T. M.)

(Suite page 2)

T.M.

SPORTS... SPORTS... SPORTS... SPORTS...

Le " SCEPEL de Hongrie triomphe du " Onze de Guinée méconnaissable 3 - 2) et (2 - 1)

Si mardi, nous avons déploré l'absence des titulaires et la sortie du terrain de Kandia, à la 15e minute de la seconde mi-temps, dimanche en seconde édition, la rencontre « Csepel » Guinée n'a pas apporté la consolation qui s'imposait et, le « Onze de Guinée » en concédant une seconde défaite, a sérieusement déçu plus d'un spectateur.

Mardi, c'est le portier national, dans un mauvais jour qui concède trois buts en 15 minutes ! Buts que Morlaye, en toutes autres occasions, aurait pu éviter. On ne peut pas être toujours le meilleur. L'excuse est valable et la confiance populaire bien qu'ébranlée, est revenue soutenir Morlaye dans ses arrêts, dimanche au Stade du 28 Septembre. Le « Onge national » manque

de compétitions, on l'a vu. Après l'effort de mardi, ses éléments n'avaient pas complètement repris et dimanche devant une formation en pleine possession de tous ses moyens, nos nationaux ont piétiné sur place. L'attaquant qui n'était plus que l'ombre d'elle-même venait s'emporter dans le réseau défensif hongrois et « tirait » rarement au but. Que d'occasions de buts gâchées ? Le « onze » aurait pu atteindre la mi-temps avec un écart d'au moins trois buts ! Ni Kandia, ni N'Dongo, n'ont pu tirer profit de leur vélocité. Souleymane a fait ce qu'il a pu sans forcer outre-mesure - il se relève d'une elongation musculaire.

Sakho Bafodé n'a pas fait sa partie habituelle. Dacky nous a semblé alourdi et la blessure de Bangoura Pierre est venue désorganiser une défense que Baratte avait du mal à mettre sur pied. Morlaye a redoré son blason - ne peut être tenu pour responsable des deux buts tirés à bout portant. Des 22 joueurs Diély Mory a été le plus décevant. Il a manqué d'inspiration, de vitesse et de sens du placement et pourtant il est d'habitude dans son élément dans la ligne d'attaque. Bref c'est un « Onze de Guinée » méconnaissable qui a évolué dimanche face au Csepel de Hongrie. (T. M.)